Responsable UE Sophie Moreaux

Président de jury Roland Decaudin

Secrétaire de jury Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saintluc.be +32 4 341 81 33

Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle 16 crédits • 320 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

- Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de
- Appliquer une méthodologie de travail dans ses recherches et sa pratique au travers d'exercices mettant en œuvre des techniques et matériaux constitutifs des objets d'art.
- Organiser son activité de conservation et restauration sur base des contraintes techniques intervenant dans la réalisation d'un exercice.
- Porter un regard critique sur l'expérimentation afin de corriger sa pratique

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3^{ème} bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2^{ème} master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C2 C6 C7 de notre référentiel interne.